

Vie@Champeaux

Numéro
152

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier Février
2025

Sommaire

Édito

Hier et Aujourd'hui

Conseil Municipal

État civil

Centre Communal d'Action Sociale

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

Informations Communales

Savez-vous que...

Mots Mêlés

Les associations annoncent

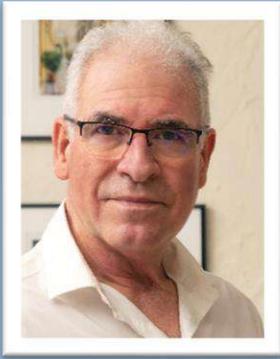


Rénovation énergétique de l'école élémentaire c'est parti !

DANS CE NUMÉRO

Nos Citoyens d'Honneur





Anticiper !

Selon un rapport d'Oxfam publié en juillet 2023, plus de 7 000 écoles maternelles en France seront exposées à des vagues de chaleur pouvant dépasser les 35 °C d'ici à 2030. Autant dire demain !

Le phénomène est irréversible et nous devons nous préparer. Depuis quelques années, nous constatons des pics de température dès les premiers jours du printemps, rendant le quotidien, dans nos écoles élémentaires et maternelles, très inconfortable, voire insupportable.

Après plusieurs années de sollicitations acharnées auprès de l'État, nous avons enfin obtenu une aide d'environ 77 % au financement de la rénovation énergétique de l'école élémentaire. Ainsi, près de 650 000 € d'argent public, pour le confort de nos élèves, sont consacrés à ce chantier qui vient de débuter et sera livré en juin prochain.

Sur ma proposition auprès du RPI, un audit énergétique a été réalisé à l'école maternelle. Il a montré de grandes insuffisances de ventilation et de chauffage. Des locaux trop chauds en été, difficilement chauffables et énergivores en hiver. Dans un contexte où les aléas climatiques tendent à devenir extrêmes, notre responsabilité est ici encore d'anticiper ! Notre école maternelle, propriété du RPI et donc de nos 3 communes, manque cruellement d'un préau pour accueillir les élèves par mauvais temps ou sous un soleil de plomb. Enfin, l'absence d'une salle de motricité, adaptée aux apprentissages modernes, fait gravement défaut. Je me félicite que le conseil syndical du RPI ait pris la décision d'instruire le financement de ces investissements ! Ainsi, 250 000 € seraient consacrés à la rénovation énergétique et 500 000 € à la construction d'un préau et d'une salle de motricité.

D'excellentes résolutions en cette année 2025 pour offrir aux plus jeunes de nos concitoyens des conditions d'apprentissage optimales, à la hauteur des enjeux !

Au nom de Conseil Municipal et du CCAS, je souhaite à toutes et tous une excellente année 2025, pleine de projets et de réussites !

À très bientôt, votre maire,

Yves LAGÜES-BAGET

Hier et Aujourd'hui ...

CHAMPEAUX – BOUCHER et CHARCUTIER (suite)

En juillet 1905, le charcutier était LOUIS Émile Victor.

LOUIS Émile Victor

Né le 18.12.1875 à Jouy-le-Châtel

Fils de Émile Baptiste, menuisier et de CORDIER Athénaïse Adeline, à Jouy-le-Châtel

Décédé le 26.01.1968 à Champeaux

Marié le 03.12.1903, avec **COSSU Louise Alphonsine**, à Bombon

(Elle : née le 15.08.1883 à Bombon

Fille de Alphonse Auguste et de GENEST Eugénie Lucie, cultivateurs à Bombon

Décédée le 17.06.1958 à Champeaux

Profession : charcutière)

Profession : charcutier à Aubervilliers (12.1903) à Champeaux (1905)

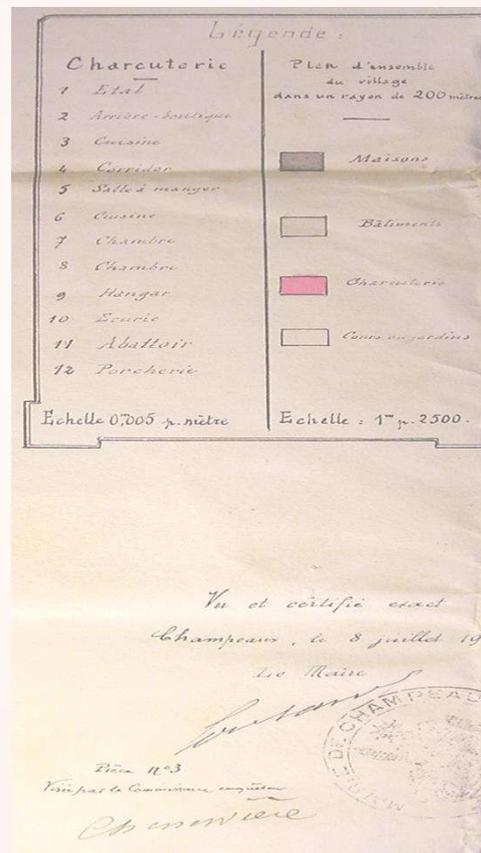
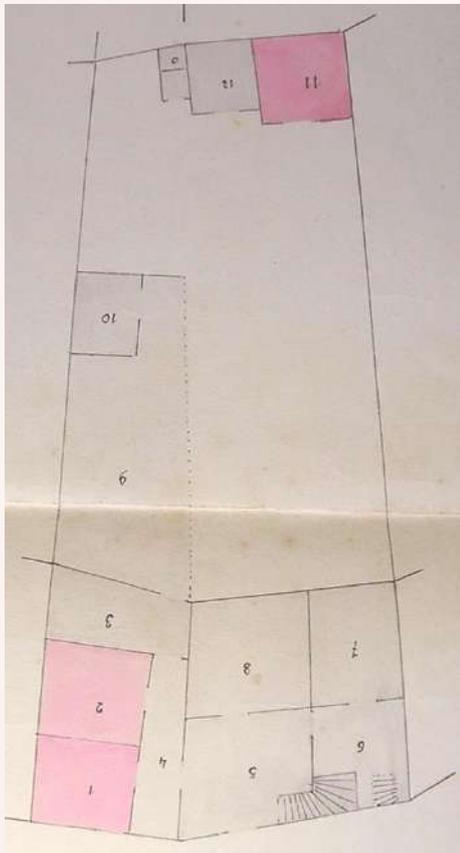
Signalement : Cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front ordinaire, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage rond.

Taille : 1,47 m (Défaut de taille)

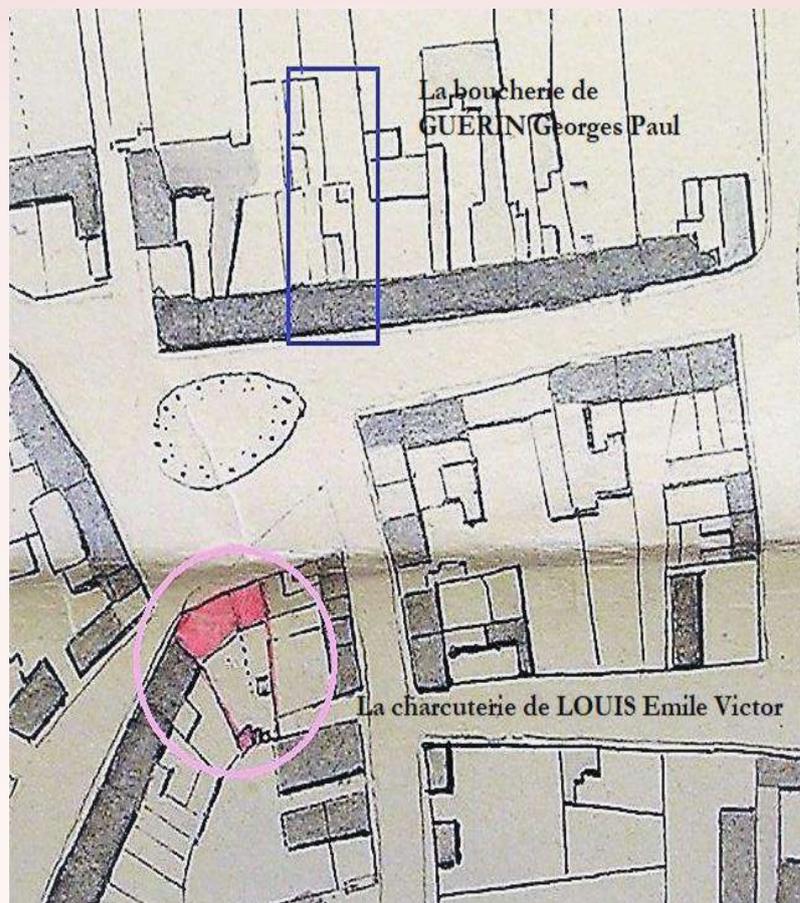
Son successeur était NAU Daniel.



Louis Émile



CHAMPEAUX. - La Place



MORCHOISNE Michel

Sources :

Les Archives Communales et les Archives Départementales de Seine-et-Marne.



FRANCOISE CANAT

Françoise CANAT nous a quittés à 81 ans. Après son mariage en 1963, elle est venue s'installer à Champeaux où elle s'est occupée de l'entreprise de son mari, de l'éducation de ses enfants et a travaillé 30 ans à Conforama. En 1995, elle a déménagé mais continuait toujours à participer à la vie de la commune pour y revenir définitivement en 2011.

Ceux qui l'ont connu regretteront sa bonne humeur, son sourire et ... sa blanquette de veau.

Couturière de métier, elle n'hésitait pas à offrir ses services à ceux qui en avaient besoin, ainsi que de véhiculer les Campéliennes sans permis de conduire.

Elle peignait à ses moments perdus et d'aucuns ont pu admirer ses tableaux qu'elle a exposés, notamment lors de « Nos habitants ont du talent ».

Elle a accepté la présidence du club des Anciens et s'y est investie avec bonhomie et enthousiasme.

Certains ont pu la rencontrer, lorsqu'elle allait marcher avec ses copines parfois jusqu'au château d'Aunoy, parfois jusqu'au Triangle Vert pour partager un café.

Aujourd'hui, elle a rejoint Ghislaine* et bien d'autres. Elles ne manqueront pas de découvrir de nouveaux itinéraires de randonnée et peut-être bien quelques petits cafés pour un moment de détente.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches et regrettons tous son absence et sa bonne humeur communicative.

*Ghislaine LE LOUËDEC

Jean-Pierre HOLVOET

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du jeudi 28 novembre 2024

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, VINCENT, HOLVOET, MME PRUD'HOMME, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT et PASTOR.

Absents excusés et représentés : M. HUBERT a donné pouvoir à M. HOLVOET, MME PROUVIER a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER et PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. VINCENT.

M. le Maire fait respecter une minute de silence à la mémoire de MME Françoise CANAT, qui nous a quittés le 2 novembre dernier. Mme CANAT était Présidente du Club des aînés de Champeaux.

PERSONNEL COMMUNAL – MISE EN PLACE D'UN CONTRAT PRÉVOYANCE OBLIGATOIRE AU PROFIT DES AGENTS ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE À SON FINANCEMENT

M. VINCENT a négocié les contrats concernant le personnel communal avec GROUPAMA pour la prévoyance qui est obligatoire au 1^{er} janvier 2025. Ce contrat couvre les arrêts maladie, l'invalidité ou le décès des agents.

En cas de maladie de l'agent, il n'y a pas de délai de carence ce qui permet de percevoir 90% du salaire. Chaque agent devra désigner un bénéficiaire et en cas de décès, le bénéficiaire percevra une année de salaire.

Trois agents titulaires à temps complet et un agent à temps non complet (22h) sont concernés. Les deux autres agents ont pour employeur principal le RPI.

La Commune prendra à sa charge 50% ce qui représente, pour la commune, un coût total d'environ 1 500€ par an.

M. VINCENT signale que c'est grâce à l'Association des Maires Ruraux qu'il a pris contact avec GROUPAMA COLLECTIVITÉS.

Il informe également le Conseil Municipal qu'au 1^{er} janvier 2026, la mutuelle pour le personnel deviendra obligatoire.

À la question posée sur l'ajout des familles de l'agent sur le contrat, il est répondu que pour la mutuelle, ça serait possible mais pas pour la prévoyance.

À la question posée sur la consultation des agents, il est répondu que tout le personnel concerné a été consulté et a donné un avis favorable.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **DÉCIDE** de mettre en place un contrat collectif prévoyance à affiliation obligatoire à la date d'effet du 1^{er} janvier 2025.

PERSONNEL COMMUNAL - MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Par courrier en date du 27 novembre 2023, le Service Médecine du Centre de Gestion a mis fin à notre convention de services de santé et de prévention à compter du 1^{er} janvier 2024 par manque de médecins. M. HOLVOET explique que pour le RPI, il a effectué des recherches pour trouver un prestataire mais en vain. Plus personne ne prend de nouveaux patients.

La CCBRC a proposé un prestataire privé MÉDISPACE. Les RDV se font entre 10 et 15 jours.

La première année, le coût est de 960€ et 480€ les années suivantes.

M. HOLVOET fait remarquer que si un salarié n'assure pas le RDV, il sera facturé à la collectivité 50€.

M. NORIS estime que ça ne sert à rien, les agents n'étant pas auscultés. M. le Maire répond qu'il partage pour partie cet avis. Cependant, les agents auront la possibilité de faire part de leurs éventuelles souffrances au travail à un professionnel de santé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

À la question de MME ADAMSKI sur l'aptitude ou non du personnel, M. VINCENT répond que la commune bénéficiera également d'un espace personnel.

M. HOLVOET informe que la CCBRC a précisé qu'il y aurait des tarifs plus avantageux si au moins 8 collectivités adhéraient à ce contrat.

MME BILLAULT dit qu'elle a vécu une expérience de télémedecine. Elle fait part des difficultés de communication qu'elle a rencontrées.

Par 9 voix pour, 1 voix contre (M. NORIS) et 2 abstentions (MME PASTOR et M. FOURNIER), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **ACCEPTÉ** de confier à MÉDISPACE, 121 chemin du Cros de Claudas 13720 BELCODÈNE, le service de médecine préventive pour les agents de la Commune,

TARIFS MÉDISPACE			
Descriptif	Tarif HT	Tarif TTC	Périodicité
Inscription de la Collectivité	300,00 €	360,00 €	Une fois la première année
Passeport santé	25,00 €	30,00 €	Une seule fois, par agent (ouverture du passeport)
Abonnement annuel	35,00 €	42,00 €	Une fois par an, par agent
Téléconsultation par un infirmier	30,00 €	36,00 €	Par agent, à chaque consultation
Téléconsultation par un médecin	65,00 €	78,00 €	Par agent, à chaque consultation
Procédure d'inaptitude	200,00 €	240,00 €	Par agent
Déplacement d'un ergonome sur site	600,00 €	720,00 €	Par jour de déplacement + frais de déplacement au réel
Déplacement d'un médecin sur site	1 000,00 €	1 200,00 €	Par jour de déplacement + frais de déplacement au réel
Récidive rendez-vous non honoré par le même agent	50,00 €	60,00 €	Par agent
Participation du médecin du travail au CST	150,00 €	180,00 €	Par heure

ASSURANCE COMMUNALE – ADHÉSION AUPRÈS DE GROUPAMA POUR LES ASSURANCES MULTIRISQUES

M. VINCENT informe le Conseil Municipal qu'il a renégocié le contrat d'assurance pour la commune, actuellement souscrit chez ALLIANZ, jusqu'au 31 décembre 2024. GROUPAMA COLLECTIVITÉS a été sollicité.

Il en ressort que GROUPAMA COLLECTIVITÉS propose des prix plus compétitifs pour des garanties identiques.

	ALLIANZ	GROUPAMA COLLECTIVITÉS	Différence
Assurance Multirisques (patrimoine, mobilier urbain...)	18 188,69 €	13 063,00 €	5 125,69 €
Véhicules communaux (tracteur, véhicule sans permis et tondeuse)	4 322,00 €	1 842,49 €	2 479,51 €
TOTAL	22 510,69 €	14 905,49 €	7 605,20 €

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **DÉCIDE D'ADHÉRER** à GROUPAMA COLLECTIVITÉS pour toutes les assurances communales multirisques (patrimoine, véhicule, responsabilité civile) pour un montant annuel total de 14 905,49 €.

SUBVENTION À L'ASSOCIATION SING SING SONG

L'association SING SING SONG propose une intervention dans les classes élémentaires et maternelles de Champeaux. Le projet intitulé « *Des mots à la chanson* » a été approuvé par les enseignantes. Nombre d'intervenants : 2, nombre de séances : 12 environ, 1 à 2 fois par semaine. Coût de la prestation : 700 €.

Le projet présenté au conseil syndical du RPI a reçu un avis négatif des délégués de la commune d'Andrezel car l'an passé, ils avaient un projet identique qui n'a pas été financé par le RPI. M. HOLVOET signale qu'Andrezel n'avait rien demandé au conseil syndical l'an dernier. Les communes de Champeaux et Saint-Méry, convaincues de la pertinence de cette action auprès des élèves, ont décidé d'en proposer le financement à leurs conseils municipaux respectifs, à hauteur de 50% pour chacune d'entre elles, soit 350 €.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **DÉCIDE DE VERSER** une subvention de 350 € à l'Association SING SING SONG dont le siège social est situé à la Mairie de Saint-Méry.

BANQUET DES CHEVEUX BLANCS DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

Le banquet des Cheveux Blancs aura lieu le dimanche 1^{er} décembre prochain et est organisé par le CCAS. Le traiteur retenu par le conseil d'administration du CCAS est « AFFINITY ». 84 personnes sont inscrites au banquet.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

☞ **AUTORISE** M. le Maire à régler la facture du traiteur « AFFINITY » d'un montant total de 3 183,60 € TTC.

À la question de M. NORIS sur le montant sur le devis du traiteur, M. le Maire répond que les 3 183,60 € ne concernent que le repas. En ce qui concerne la prestation musicale, c'est à la charge du CCAS.

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION

Suite aux menaces de mort émises par un individu en juillet 2024, des travaux de mise en sécurité ont été entrepris en septembre 2024 afin de sécuriser la mairie. Un portier vidéo a été installé pour un montant total de 1 594,50 €.
Ce dispositif permet de voir les personnes qui se présentent au portail à l'aide de la caméra et d'ouvrir depuis le bureau de l'accueil.

À la question posée sur la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention alors que les travaux sont déjà réalisés, M. le Maire répond qu'il fera état de ce qui s'est passé dans la notice descriptive.

M. NORIS demande si le système est relié à la vidéoprotection. M. le Maire lui répond par la négative.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **SOLLICITE** l'aide financière de l'État « toutes subventions État »

✚ **APPROUVE** le plan de financement ci-après :

Montant total HT des travaux :		1 594,50 €
Taux de la subvention sollicitée	80 %	1 275,60 €
Autofinancement communal (sur fonds propres)	20 %	318,90 €

MISE EN CONFORMITÉ DE 2 ARMOIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PLACE DU MARCHÉ ET RUE ÉMILE GÉRALDY – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU SDESM

Un audit faisant état de non-conformités et de dangers électriques pour le personnel de maintenance a été transmis à la commune. Deux armoires d'éclairage public sont concernées : Place du Marché et rue Émile Géraldy. Si la commune ne fait pas faire les travaux, l'entreprise qui a obtenu le marché « EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES » serait en droit de refuser d'intervenir sur la maintenance de l'éclairage public.

Il convient de solliciter une aide financière du SDESM à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, dans la limite d'un montant total de travaux de 4 000 € par armoire. Les travaux ne seront faits qu'en 2025 mais il faut délibérer avant le 15 décembre 2024. Les devis fournis ont été validés par le SDESM.

M. FOURNIER s'étonne que l'entreprise en charge de la maintenance s'en soit rendu compte seulement maintenant.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **AUTORISE** M. le Maire à solliciter le SDESM pour l'obtention d'une aide financière à hauteur de 50 % du montant HT des travaux comme précisé ci-dessus.

Montant HT des travaux de l'armoire place du Marché	4 372,20 €
Montant HT des travaux de l'armoire rue Émile Géraldy	4 092,20 €
Montant de la subvention du SDESM	4 000,00 €
Autofinancement communal (sur fonds propres)	4 464,40 €

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de l'école élémentaire/ancienne mairie

M. le Maire informe que les travaux ont débuté.

Point sur la sortie des séniors

La sortie des séniors a eu lieu le mardi 19 novembre 2024. M. le Maire signale que ce fut un succès car 45 personnes y ont participé.

Point sur la Base Adresse Locale

M. VINCENT informe que la BAL (Base Adresse Locale) et la BAN (Base Adresse Nationale) ont été publiées et certifiées par notre prestataire La Poste. Des certificats d'adressage vont être envoyés dès la semaine prochaine aux administrés concernés par leur changement d'adresse.

M. VINCENT a recontacté La Poste concernant la géolocalisation des adresses qui n'est pas encore active sur l'ensemble de la commune, notamment sur les nouvelles adresses. La Poste lui a répondu qu'un délai était nécessaire pour la synchronisation des logiciels et que celle-ci serait active sous un mois.

Maison de santé

M. NORIS demande, suite au départ de deux médecins sur la commune de Soignolles-en-Brie où une maison de santé est en projet, quel impact pourrait-il y avoir sur notre projet de maison de santé à Champeaux ?

M. le Maire lui répond que, normalement, il ne devrait pas y en avoir. Il participe à une visioconférence la semaine prochaine à ce sujet.

Point sur le RPI Andrezel Champeaux Saint-Méry

M. HOLVOET informe le Conseil qu'actuellement, le RPI traverse une période de turbulences. La Secrétaire a démissionné et quittera le RPI le 31 janvier 2025. Le recrutement d'une autre secrétaire, travaillant dans une même structure est en cours.

Lors du dernier conseil syndical, il a été décidé de créer un préau et une salle de motricité à la maternelle, de faire des travaux pour se mettre aux normes au niveau de la qualité de l'air car on est en-dessous de ces normes aujourd'hui.

Turbulences au niveau des élus : certains représentants de la commune de Saint-Méry ne viennent plus aux réunions et la commune d'Andrezel considère que le RPI coûte trop cher et que par rapport à d'autres RPI il y aurait peut-être trop de personnel. M. HOLVOET considère que la variable d'ajustement ne peut pas être le personnel. Il insiste sur la qualité du travail. Il remercie l'ensemble du personnel du RPI à qui il demande beaucoup. Il invite les conseillers municipaux à aller voir à la cantine le midi comment ça se passe. Le personnel a un temps donné incompressible car tenu par les horaires du car scolaire. En moyenne, 130 élèves mangent à la cantine, soit deux services par jour. Ça demande beaucoup de travail au personnel et une bonne organisation.

M. HOLVOET a équipé le personnel de bouchons d'oreilles qui réduisent le bruit. Il est prévu de faire un audit acoustique pour séparer les maternelles des élémentaires. M. HOLVOET tient à remercier le personnel pour son engagement et sa disponibilité. Il informe qu'il a eu une longue discussion avec le maire d'Andrezel car la solidarité entre les 3 communes du RPI est indispensable pour son bon fonctionnement.

MME ADAMSKI demande comment les gens sont informés pour le remplacement de la secrétaire. M. HOLVOET répond que c'est une déclaration qui se fait en ligne sur le Centre de Gestion. Il a reçu neuf candidatures mais seulement deux correspondaient à ses attentes.

MME ADAMSKI fait remarquer qu'on demande tout au long de la journée aux enfants de bien se tenir, alors quand ils sont à la cantine, ils se lâchent. M. le Maire fait remarquer que ce sont surtout les conditions de travail du personnel qui sont difficiles. Si un agent manque, les autres doivent prendre sa place et c'est très compliqué. Quand la veille, nous recevons un message interdisant les transports scolaires, il faut être réactif et tout anticiper.

M. NORIS, à propos de l'audit acoustique, demande s'il n'y en avait pas déjà eu un par le passé. M. HOLVOET répond par l'affirmative et explique que des panneaux avaient été posés mais cela reste insuffisant.

M. NORIS, à propos des municipalités en désaccord qui considèrent que le fonctionnement du RPI coûte beaucoup d'argent : M. HOLVOET dit que pour la Commune de Saint-Méry, il n'y a plus qu'un seul conseiller qui se déplace et qu'Andrezel se renseigne sur les coûts dans les syndicats alentours. D'après ce dernier, il y aurait trop de personnel.

M. HOLVOET explique qu'il n'est pas possible de retirer des heures au personnel. M. le Maire précise qu'il y a, aussi, la volonté de garder une classe dans chaque village du RPI et qu'il faut donc le personnel en nombre correspondant.

M. HOLVOET dit que cela n'est pas évident de trouver du personnel à raison de 6 ou 7 heures hebdomadaires, qui doit prendre son véhicule chaque jour. Il précise que le coût moyen d'un enfant pour les communes est d'environ 3 000 €. Au sein du RPI il y a 11 agents, dont 10 à temps partiel.

M. le Maire dit que lorsqu'il n'y a personne pour assurer l'accompagnement dans le car scolaire, c'est M. HOLVOET qui assure cette mission.

*Plus aucune question n'étant soulevée par le Conseil Municipal,
La parole est donnée au public.*

M. CHÉCHIN demande de faire quelque chose pour le stationnement sur les trottoirs dans la rue Eugène Chassaing.

M. LOLLIER à propos de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan de Servitudes Aéronautiques de l'aérodrome de Melun-Villaroche. M. le Maire lui répond qu'on a reçu le registre d'enquête seulement aujourd'hui.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 heures.

Décès

Madame Françoise CANAT nous a quittés le 2 novembre 2024, dans sa 81^e année.

Madame Maria NAGY est décédée le 4 novembre 2024, à l'âge de 98 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Naissance

Le 10 octobre 2024, Julien MOTTÉ et de Elina TIBERGHIEU ont eu la joie d'accueillir un petit garçon : CHARLES.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



EXTRAIT DE LA SÉANCE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

Présents : MMES PROUVIER, ADAMSKI, RIVIÈRE, MARIÉ-SALL, VINCENT, THOMAS, MM. LAGÜES-BAGET et HOLVOET.

Absentes excusées : MMES LÉVÊQUE et DEWANCKER.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

MME PROUVIER présente six dossiers de demande d'allocation de rentrée scolaire et d'aide à la restauration selon le calcul du quotient familial voté par délibération n° 27/05/2024-12.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'attribuer les allocations de rentrée scolaire et de restauration à ces familles selon les modalités précisées. L'allocation de rentrée scolaire sera versée sans délai. L'allocation de restauration sera versée en fin de trimestre sur présentation du ou des récépissés de l'établissement scolaire indiquant le nombre et le prix des repas payés par la famille au cours du trimestre. Cette aide sera diminuée au cas où la famille percevrait une bourse d'études.

Pour les internes, seul le repas du midi est pris en compte par le CCAS.

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » POUR L'ANNÉE 2023

MME PROUVIER présente les six demandes reçues. Elles répondent aux critères définis par la délibération n° 27/05/2024-13 prise le 27 mai 2024.

À l'unanimité, le CCAS décide d'accorder l'allocation « Solidarité Énergie » pour l'année 2024 à ces familles. Ces aides facultatives seront versées sans délai aux bénéficiaires.

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'AIDE AUX FRAIS DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

MME PROUVIER présente la demande parvenue au CCAS.

Le CCAS décide, à l'unanimité, d'accorder l'aide aux frais de portage de repas au bénéficiaire. Elle sera versée sans délai.

LOYERS DES JARDINS 2024

Conformément au règlement intérieur, et selon la répartition détaillée en séance, les titres pour les loyers des jardins de l'année 2024 seront émis.

La parcelle n° 56 est divisée en 13 lots. Le montant total des loyers à percevoir s'élève à 230 € payable à terme échu au 31 décembre 2024.

Les locataires seront informés par courrier postal de l'échéance due.

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à **l'unanimité** cette délibération.

MME PROUVIER informe le Conseil d'Administration qu'en raison d'une résiliation de bail, le lot n° 3 est libre à la location à partir du 1^{er} Janvier 2025.

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS 2024

Comme stipulé dans la délibération n° 09/07/2024-17 du 9 juillet 2024, le choix de la sortie des séniors pour l'année 2024 s'est porté sur la comédie musicale "De PARIS à LAS VEGAS" qui aura lieu à « L'Escale » avenue de la 7^e Division Blindée 77000 MELUN, le **mardi 19 novembre 2024 à 15 h 00**.

La délibération concernant les dépenses relatives au prix du spectacle et du transport en autocar est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Liste des demandeurs d'emploi :

Nombre de demandeurs : **30** - Hommes : **20** - Femmes : **10** - Indemnissables : **24** - Non indemnissables : **6**

Point sur les prestations facultatives :

✓ Passeports jeunes :

➤ **37** dossiers traités : 17 garçons, 20 filles.

✓ Aide aux transports scolaires des lycéens :

➤ **7** demandes.

Point sur le banquet des Cheveux Blancs du 1^{er} décembre 2024

• Inscriptions

Nombre de personnes inscrites : **81**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 00

C'est arrivé près de chez vous

Soirée d'Halloween de La Campélienne Animations

Et voici un petit récap' de notre belle soirée d'Halloween qui a réuni plus d'une centaine de personnes, bénévoles compris (70 participants et quelque 30 bénévoles)! 🎃👻

Un grand merci à tous et merci à ceux qui ont joué le jeu en venant avec leurs monstrueux déguisements ! 🧛‍♀️

Grâce à [Vasariah](#), [LeniNa CrowNe](#), Frénétik Kael, Junior Encore, Djo Duracell Oms et Billy Boy nous avons pu danser et taper du pied jusqu'à 5 h du matin. 🕺

Et bien évidemment, un tonnerre d'applaudissements pour tous les bénévoles sans qui la soirée n'aurait pas pu se dérouler aussi bien. 🙌

On se dit à très bientôt 😊

L'équipe Champoprock 🎶



Puces des Couturières + Repas dansant

Le samedi 19 octobre, l'ACC organisait ses Puces des Couturières avec 16 exposants - une belle réussite - et de nombreux visiteurs. Le lendemain, de nouveau sur le pont, pour organiser son Repas/thé dansant où 70 convives sont venus déguster la succulente choucroute préparée et servie par notre traiteur Ô POËLON, auxquels se sont ajoutés une vingtaine de danseurs venus se déhancher sur la musique de François & Co. avec J.M. Hérouart à l'accordéon, jusqu'aux alentours de 19 h 30. Nous nous sommes dits 'A la Revoyure', c'est-à-dire au 16 février 2025, date de notre prochain Repas/thé dansant de la St-Valentin.



Halloween par la Récré des 3 Villages

Encore une belle collecte cette année pour la centaine de petits fantômes, sorcières et monstres en tout genre qui ont erré dans les rues de Champeaux ce jeudi 31 octobre 2024.

Toute cette affreuse petite bande s'est ensuite dirigée vers la Campélienne afin de partager un moment convivial autour de petits jeux horribles et d'un buffet rempli des effrayantes spécialités préparées par les participants !

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine...

Aude pour la Récré des 3 Villages



Commémoration Armistice 1918, A.G. et Repas des Anciens Combattants

Le lundi 11 novembre, il y avait beaucoup de monde autour du Monument aux morts de Champeaux afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918, avec dépôt de gerbes et lectures de poèmes par les enfants du RPI et lâcher de ballons, puis direction le cimetière et les quelques tombes à honorer ! Ensuite, l'AACPB (Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde) a tenu, à L'ESSENTIEL de Bombon, son assemblée générale à 13 heures. Celle-ci était suivie du traditionnel banquet préparé et servi par le restaurateur et très apprécié par les 22 convives présents. La vente de enveloppes surprises combla, une nouvelle fois, les participants. Cette vente d'enveloppes a été possible grâce à la générosité de tous les commerçants de notre Commune, du Conseil départemental, ainsi que de VERMILION (Saint-Méry). Merci aux autorités militaires ainsi qu'aux maires et élus municipaux des communes de Bombon, Champeaux et de Saint-Méry. Mais surtout d'avoir répondu à notre invitation, par votre présence, à cette cérémonie de commémoration. Voir également, pour les photos, le site Facebook de la mairie.

Petit rappel :

URGENT ! N'oubliez pas la proposition de l'AACPB et de la commune de Champeaux d'organiser, en 2025, une exposition pour les **80 ans de la Victoire du 8 mai 1945** (un jeudi) et qui pourrait se dérouler sur deux voire trois jours ! Alors, comme demandé, si vous avez des objets, armes, photos..., merci de contacter M. JACQUESON (01.72.83.15.00 / jean-claude.jacqueson@bbox.fr) et/ou M. CHÉCHIN (01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr). Cette expo ne pourra se faire sans ces objets !

Marché de l'Avent de l'ACC

Heureusement la météo a été avec nous, avec les nombreux visiteurs ! Notre dernière manifestation 2024, à savoir le Marché de l'Avent (Noël) - 14^e édition - de l'Association Caritative Campélienne, a connu le succès puisque ce sont encore 15 exposants et près de 400 personnes qui ont arpenté 'La Campélienne' tout au long du week-end des 23 et 24 novembre. Lors de ce week-end, l'Association Caritative Campélienne (ACC) a participé à une action solidaire de fin d'année, en étant un point de collecte au profit des « Boîtes de Noël Solidaire ». La récolte a été assez fructueuse, puisque nous en avons récoltées une bonne quantité (24 !). Ces « Boîtes de Noël Solidaire » seront redistribuées auprès de diverses associations telles que le Secours Populaire Français, afin d'apporter un peu de magie, pour les fêtes de fin d'année, aux familles les plus démunies. De notre part, nous disons un grand MERCI à toutes les personnes qui ont répondu à notre appel en apportant ces « Boîtes ». Nous annonçons d'ores et déjà que l'ACC renouvellera sa participation à cette action en 2025 lors de son Marché de l'Avent. Cela nous redonne le moral et de la force à l'aube de 2025 !

Alors, à tous nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année (avec surtout la santé) et vous donnons rendez-vous le **dimanche 16 février 2025** (Repas/Thé dansant de la St-Valentin) auquel nous espérons une présence record des Campéliens (l'espoir fait vivre !) et des extérieurs.

Le Téléthon 2024 à Champeaux

Cette année, une fois n'est pas coutume, le ciel était avec nous. Ni pluie, ni vent.

La fréquentation a été modérée, j'allais dire comme d'habitude, mais ceux qui sont venus ont été généreux.

Néanmoins, personne n'a testé le parcours en fauteuil ou à l'aveugle. Dommage car ils auraient pu constater la difficulté de circuler sur des trottoirs envahis par les voitures...

Un grand merci aux 7 personnes qui se sont mobilisées toute la journée pour tenir les stands et produire près de 100 litres de jus de pommes. Merci à Liliane, Murielle de Crisenoy, à Patrick, à Manu de Saint-Ouen-en-Brie, à Michel B, à Eric. Merci aussi à Michel M et à Gilberte qui nous ont aidé à ranger.

Un grand merci à l'ACC pour ses gâteaux, très bons au demeurant puisqu'ils ont tous été engloutis.

Merci à tous ceux qui nous ont prêté broyeurs et pressoir et à toutes les personnes qui nous ont fourni les pommes.

Merci enfin à Armelle qui nous a régales avec sa clarinette. Par un froid parfois glacial, la musique vous réchauffe le cœur à défaut du corps.

Nous allons pouvoir reverser à l'AFM-Téléthon environ 600 €.

Si certains d'entre vous ont des idées pour redynamiser le Téléthon à Champeaux et en faire un moment festif et de rencontres, n'hésitez pas à nous en faire part. Mail : campelienne.animations@gmail.com





Collecte de Jouets

Samedi 30 novembre a eu lieu la Collecte de Jouets au profit des Restos du Cœur.

Merci à tous nos généreux donateurs, à Valérie PRUDHOMME et Rachel ADAMSKI pour avoir tenu la Permanence.

Repas des séniors à La Campélienne le dimanche 1^{er} décembre

Quelle journée !

Malgré un froid hivernal ..., la température est vite montée durant la journée !

Les convives ont découvert la salle avec le cadeau de bienvenue : un sac en coton avec le logo de Champeaux.

Après le discours d'accueil de M. le Maire, un moment d'émotion lors des remerciements à Florence LÉVÊQUE pour son implication auprès du CCAS durant plus d'une douzaine d'années.

Ensuite, les enfants de la chorale du CAL sont venus chanter : moment intergénérationnel très sympa ! Merci pour leur participation.

Puis le repas : tout était délicieux. Merci donc à AFFINITY de Hermé (77114).

Et, pour finir dans la joie et la bonne humeur, la musique et la danse sous l'égide de M. SABBAH. Merci à lui.

La journée s'est terminée par la distribution de jacinthes aux dames.

En somme, une journée parfaite en bonne compagnie avec des sourires et plein de joie sur les visages.

(Les photos sont présentées dans ce numéro).



Florence LEVEQUE a décidé de changer de vie ! Rien de surprenant pour quelqu'un qui n'a jamais eu les pieds dans le même sabot, qui a toujours su rebondir, s'adapter à toutes les situations et qui, par son contact toujours simple, a vite fait de séduire !

Florence a été membre du conseil municipal de 2008 à 2020. Elle a naturellement trouvé sa place dans notre instance et a jeté toutes ses forces au sein du CCAS. Elle a œuvré durant ses deux mandats et jusqu'à aujourd'hui pour nos aînés. Son enthousiasme à toute épreuve, son entrain infatigable et son humour "très décapant" ont conquis toutes celles et tous ceux qui l'ont croisée.

Mais derrière sa séduisante personnalité se cache une femme dotée d'un grand sérieux, d'une rigueur sans concession et une négociatrice, dès qu'il s'agit d'argent public, très redoutable.

Notre village doit beaucoup à Florence et notre repas de fin d'année lui a été tout naturellement dédié. Bonne continuation à toi, ne change rien, nous savons déjà la chance qu'a la commune qui va t'accueillir. **UN GRAND MERCI !**

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour 2025

- 11 janvier** : Vœux du Maire
25-26 janvier : Salons du Pin's et Multicollections du CAL
8 février : Soirée de La Campélienne Animations
16 février : Repas/Thé dansant St-Valentin de l'ACC
8 mars : Stage Danse de salon du CAL
6 avril : Concert de musique du CAL
27 avril : Présentation du Festival Champoprock de la CA
8 mai : Commémoration Armistice 1945
17 mai : Vide-greniers du CAL
29 mai : Repas/Thé dansant de l'ACC

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.

SAMEDI
11 JANVIER
2025

VOEUX DU CONSEIL
MUNICIPAL

17H00

CIDRE
ET
GALETTE

A LA CAMPÉLIENNE
Rue Sarrazin Desmaraise

RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant le 6 janvier
01 60 66 91 88 champeauxliens@champeaux77.fr



CAL : Exposition «Pin's & Multicollections»

Champeaux Animations Loisirs organise les **2 jours du Pin's/Fèves & Multicollections**, à la Campélienne, le week-end des **samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025** :

- **samedi** : salon du Pin's & Fèves, seule exposition d'Ile-de-France et l'un des 3 salons nationaux
- **dimanche** : salon Multicollections.

Entrée libre de 9 h à 17 h (affiche dans ce numéro).
Buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions 'exposant' :

M. Dominique FOURNIER : 06 81 80 44 01

cal.77@wanadoo.fr et <https://cal77720.fr/>

En espérant vous rencontrer dans les allées de ce salon.

Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.



Repas-Thé dansant de l'ACC

L'Association Caritative Campélienne (ACC) espère que l'année 2025 va retrouver le rythme de croisière d'antan avec environ 70 à 80 personnes à chaque repas/thé dansant ? D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous, pour la première manifestation 2025, le **dimanche 16 février** pour le Repas/Thé dansant de la Saint-Valentin (+ vente de roses) avec, au menu, le couscous préparé par notre jeune traiteur Ô POËLON (de Mormant). Après-midi dansant animé par le DUO SAPHIR, accompagné par GILOU (accordéoniste de Pierre PERRET). Au cours de ce repas, vous pourrez découvrir le montant que l'ACC va être en mesure de remettre - après ses **six** manifestations 2024 -, au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif.

Il est à noter que l'ACC compte encore organiser, en 2025, **cinq** manifestations dont vous pouvez découvrir le programme - et les dates - ci-dessous. Alors, si le cœur vous en dit, vous pouvez venir nous rejoindre sur l'une - ou plusieurs - de celles-ci !

Et rappelez-vous : **tout ce qui est fait par l'ACC depuis 1997, est au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif ! Merci à l'avance.**

Manifestations prévues pour 2025 :

- Dim 16 février** : Repas/Thé dansant St-Valentin
Jeu 29 mai (Ascension) : Repas/Thé dansant de l'Ascension
Sam 4 oct. : Puces des Couturières
+ **Dim 5 oct.** : Repas/Thé dansant
Sam 22 nov. + Dim 23 nov. : Marché de l'Avent (Noël)

L'ACC présente, à toutes et tous, ses Meilleurs Vœux pour l'année 2025. Qu'elle vous soit aussi agréable et clémente que possible.



Soirée de la Campélienne-Animations

Depuis quelques années, l'association La Campélienne Animations organise des soirées dont certaines à thème.

Par le passé, nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée sur le thème des dinosaures, par exemple.

Le prochain événement sera une soirée concert pour les grands et les petits et se déroulera le samedi 8 février 2025 à la salle des fêtes de Champeaux, la Campélienne, à partir de 19 h 30.

☺ ANNONCES

Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : elodie@les-petites-histoires.fr

Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>

Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.
Tél. : 01 60 66 95 37.

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.
Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69
3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPIILLON
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. : 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agrégé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés.
Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : devis@lesjardinsdemarjolaine.com

Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.
Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

L'AS DES JARDINS

- Création et entretien d'espace vert
- Adrien BARDIN : Tél. 07.63.53.70.19
E-mail : lasdesjardins@outlook.com

LE RITUEL – Institut de Beauté **** NOUVEAU ****

3 rue de la Ferronnerie : Tél. 07.50.12.0929
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 19 h.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Décembre 2024 :

Mardi 31 : 18 h Messe à l'église de Mormant :
Messe d'action de grâce pour l'année 2024.

Janvier 2025 :

Mercredi 1^{er} : 11 h Messe à l'église de Mormant :
Solennité de Sainte Marie Mère de Dieu.
Dimanche 5 : 11 h Messe à l'église de Mormant :
Solennité de l'Épiphanie du Seigneur.
Samedi 11 : 18 h 30 Messe à l'église de Mormant pour les familles et les enfants du caté de notre secteur paroissial.
Dimanche 12 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
Solennité du baptême du Seigneur
Dimanches 12 – 19 – 26 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Février 2025 :

Dimanche 2 : 11 h Messe à l'église de Mormant.
Fête de la présentation du Seigneur au Temple.
Samedi 8 : 18 h 30 Messe à l'église de Mormant pour les familles et les enfants du caté de notre secteur paroissial.
Dimanche 9 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
11 h Messe à l'église de Mormant.
Samedi 15 : 18 h Messe à l'église de Blandy-les-Tours.
Dimanches 16 – 23 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.

80^e anniversaire Victoire 8 mai 1945

Le 8 mai 2025 - un jeudi - marquera le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945 ! L'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde (AACPB) et la Commune de Champeaux envisagent d'organiser, comme en 2018, une exposition sur la période de la Seconde guerre mondiale (1939-1945) ! Mais, pour faire une belle expo, il y a besoin de beaucoup de documents et d'objets afin de la meubler, et pour cela nous comptons sur tous les habitants de la commune. Alors, si vous pensez avoir diverses choses à nous proposer, n'hésitez pas ! Comme pour l'expo de 2018, tout ce qui sera prêté sera, bien entendu, rendu à leurs propriétaires.

Renseignements :

M. J.-C. JACQUÉSON (président AACPB) : 01.72.83.15.00

M. B. CHÉCHIN (trésorier AACPB) : 01.60.66.92.54



AVIS DE RECHERCHE

Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France,
l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde
(AACPB)
recherche

**2 Jeunes Porte-Drapeaux
pour les cérémonies (2 par an) :
8 mai + 11 novembre**

Cela demande une présence pendant 1 heure environ
Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique,
contactez M. Jacqueson J.C.
16, rue de la Ferronnerie
77720 Champeaux
01.72.83.15.00
jean-claude.jacqueson@bbox.fr

Informations Communales

Cérémonie du 11 Novembre. Un temps de 11 Novembre, bien gris et bien humide ! L'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde et les communes de SAINT-MÉRY et CHAMPEAUX ont organisé ces cérémonies. Nous avons débuté à SAINT-MÉRY au monument aux morts puis au cimetière. À 11 h, direction le monument aux morts de CHAMPEAUX. Beaucoup d'élèves de notre regroupement pédagogique ont participé avec notamment des lectures très émouvantes, préparées par les enseignants. Un lâcher de ballons a clôturé la cérémonie devant le monument. Au cimetière, les enfants, toujours aussi nombreux, ont déposé une fleur sur les tombes des soldats morts pour la FRANCE, tandis que se jouait la chanson de CRAONNE. Le verre de l'amitié s'est déroulé à la mairie de CHAMPEAUX, l'occasion de distinguer Michelle et Marc RIVIÈRE, infatigables bénévoles. Tous deux ont reçu la médaille de Citoyen d'Honneur. Michelle et Marc ont débuté à CHAMPEAUX voici plusieurs décennies. D'abord membres actifs des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne, ils ont poursuivi avec le football. Marc a été président du club de foot pendant 21 années et Michelle en a été la secrétaire. Ils ont participé activement à l'organisation de la manifestation « Courir pour Curie ». Marc a aussi été membre de la commission travaux pendant plusieurs années. Ils ont aidé à l'organisation du Téléthon et Marc, menuisier de talent, a fabriqué le jeu de la grenouille pour l'occasion ! Enfin, Michelle est membre de notre CCAS depuis 2001 et a assuré dernièrement le secrétariat du Club des Aînés. Quels parcours et quelle implication pour notre village ! Ils ont largement mérité les applaudissements du nombreux public du jour ! Un GRAND MERCI à Michelle et Marc ! Le traditionnel repas organisé par l'association des anciens combattants s'est tenu à l'excellente table « L'ESSENTIEL de BOMBON ». L'assemblée générale a vu l'élection de M. Bernard CHÉCHIN au poste de Vice-Président. L'inénarrable tombola a vu M. Frédéric DE PORTI gagner une paire de chaussons, couleur léopard, taille 37 !



HALLOWEEN AUX ECOLES



Repas de fin d'année



Rentrée scolaire "Années 50"



- 1 Jean-Jacques METIER 6 Marie-France BOURGEOULT 7 DEMONT 8 Jeanine KOWALZICK 9 Françoise ZURZICK 11 Bernard MILLOT
- 12 Annie LECHARPENTIER 13 Danielle DESPLATS 14 Liliane POIRIER 15 Sylviane GADet 17 Martine METIER 18 Gisèle NAUDIER 19 Nadine DESPLATS
- 21 Liliane PERROTIN 22 Daniel MILLOT 23 Didier RIVIERE 25 Patrick GRODZYNSKI 27 Daniel VALLE 29 Daniel LECHARPENTIER

Un grand merci à Patrick GRODZYNSKI (n°25) pour cette belle photo d'archive





Spectacle musical de Paris à Vegas



Mardi 19 Novembre, le CCAS a convié les seniors à un spectacle musical.

Près de 50 personnes ont répondu présent ! Un vrai succès ! Un grand show d'une qualité artistique exceptionnelle, dans une salle comble et surchauffée ! Un 3ème édition très appréciée et toutes et tous prêts pour l'année prochaine.

Merci à Lyvia, Magali et Rachel pour cette belle trouvaille et pour l'organisation !



Savez-vous que...

Programme d'Adressage des rues de Champeaux

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Champeaux reste une de nos priorités. À cet effet, la Commune a engagé une action de dénomination des voies et de numérotation des locaux.

L'action municipale contribue ainsi à améliorer :

- votre sécurité : services d'urgence - Police - Gendarmerie ...

- l'efficacité des services : fibre - Livraisons - Réseaux

grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

Cette mise à jour étant effective depuis début novembre, vous pouvez consulter les adresses de la commune de Champeaux via le site <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/77082>.

Si votre rue a fait l'objet d'une dénomination par délibération du Conseil Municipal en date du 12/09/2024 (voir [Vie@Champeaux n°151](#)), à terme, tous les services publics et privés devront se référer à la BAN (Base Adresse Nationale), mais si cela n'est pas le cas, les entreprises comme les particuliers devront effectuer eux-mêmes les démarches administratives de leurs services personnels comme lors d'un déménagement. Nous vous conseillons de renseigner vos nouvelles coordonnées sur le site « service public » à partir de la page suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>.

C E J V M X X R D C E R D S Q
H A E S E I U U H R T I G O R
E Y M X E E R A E N H S E L Z
E R U B T M M O A Y U I M E N
N L D N R B R F I P M O O I U
X S E R R E N A U R E L U L D
L S L E O E W V L H U R R S N
A I M E R S Œ U R J R U I C O
X C E U I E S P R I T E R A F
O T H L E C N F N A Q C G N A
U E M R A H C Y L Q Z U B A L
E H T N I C A Y H E E O V U P
M E U B L E S Y K K U D E X U
X U E I R É T S Y M S R C F H
S E R T I A R T C J R L S L U



Orientation des mots

AIMER	FLEURS	MYSTÉRIEUX
AMBRE	HUMEUR	ORDRE
CANAUX	HYACINTHE	PLAFOND
CHAMBRE	LARMES	SENTEUR
CHARME	LOISIR	SŒUR
CIELS	LUXE	SOLEILS
DOUCEUR	MEUBLES	TRAITRES
ENFANT	MIROIR	YEUX
ESPRIT	MOURIR	

**« L'invitation au voyage »
Charles Baudelaire, les fleurs du mal 1857**



<p><i>Mon enfant, ma sœur, Songe à la douceur D'aller là-bas vivre ensemble ! Aimer à loisir, Aimer et mourir Au pays qui te ressemble ! Les soleils mouillés De ces ciels brouillés Pour mon esprit ont les charmes Si mystérieux De tes traîtres yeux, Brillant à travers leurs larmes. Là, tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté.</i></p>	<p><i>Des meubles luisants, Polis par les ans, Décoreraient notre chambre ; Les plus rares fleurs Mêlant leurs odeurs Aux vagues senteurs de l'ambre, Les riches plafonds, Les miroirs profonds, La splendeur orientale, Tout y parlerait À l'âme en secret Sa douce langue natale. Là, tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté.</i></p>	<p><i>Vois sur ces canaux Dormir ces vaisseaux Dont l'humeur est vagabonde ; C'est pour assouvir Ton moindre désir Qu'ils viennent du bout du monde. – Les soleils couchants Revêtent les champs, Les canaux, la ville entière, D'hyacinthe et d'or ; Le monde s'endort Dans une chaude lumière. Là, tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté.</i></p>
---	---	--

- | | | |
|-----------|----------|---------|
| ANGEVINE | HEUREUX | RAISON |
| ARDOISE | LATIN | SAISON |
| AUDACIEUX | MAISON | SÉJOUR |
| CHEMINEE | MARBRE | TOISON |
| DAVANTAGE | PALAIS | USAGE |
| DOUCEUR | PARENTS | VILLAGE |
| GAULOIS | PROVINCE | VOYAGE |

P A F C M A R B R E A D U T W
D R Z J H R S I O L U A G N Y
X O A E I E E G A Y O V N I I
B U X L S N M H E W U A J T L
U C E X A R O I E E M N U A L
V S G R U I D S N G U T A L A
N S A O U O S F I E H A Z P G
B E J G U E G Y V A E G I O E
I É X C E Q H N E Z R E O S P
S L E R B D O K G S M N I E A
C U O E L S E C N I V O R P R
R Q T O I S O N A E D S I T E
A U D A C I E U X R J I X V N
K U M G W F Y Q A E F A R W T
E H N B M Y A N R T Y S S E S

**« Heureux qui, comme Ulysse,
a fait un beau voyage »
Joachim du Bellay**

Résultat de la grille
du numéro précédent

<p><i>Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage, Ou comme celui-là qui conquit la toison, Et puis est retourné, plein d'usage et raison, Vivre entre ses parents le reste de son âge !</i></p>	<p><i>Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village Fumer la cheminée, et en quelle saison Reverrai-je le clos de ma pauvre maison, Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?</i></p>	<p><i>Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux, Que des palais Romains le front audacieux, Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine :</i></p>	<p><i>Plus mon Loir gaulois, que le Tibre latin, Plus mon petit Liré, que le mont Palatin, Et plus que l'air marin la douceur angevine</i></p>
--	---	---	---

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS

à 17 Km de MELUN en Seine-et-Marne

CHAMPEAUX

à LA CAMPELIENNE

rue Sarrazin Desmaraise de 9h00 à 17h00

Samedi 25 janvier

Salon PIN'S & FEVES

Dimanche & 26 janvier

MULTI-COLLECTIONS



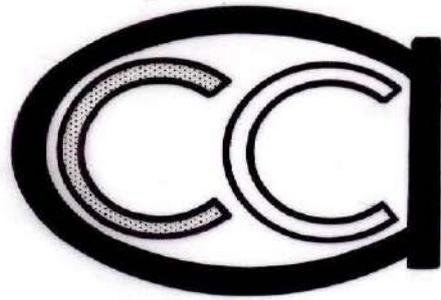
Buvette et restauration sur place
(entrée libre)



Renseignements et inscriptions : Dominique FOURNIER

Tél. : 06.81.80.44.01 – Mail : cal.77@wanadoo.fr

CHAMPEAUX



DIMANCHE 16 FEVRIER

A partir de 12.30 à la Campélienne

REPAS DANSANT

A partir de 15.00 à la Campélienne

THE DANSANT

Animé par le Duo SAPHIR et GILOU
au profit des enfants traités contre le cancer

Réserv. obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.



PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procédera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : février, avril, juin, août, octobre et décembre. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis et **Emballages** : tous les vendredis.

Attention : *Les déchets verts et les encombrants* sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet » (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geode.fr/>)



Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

du jeudi 26 décembre au samedi 4 janvier 2025 :
réouverture le lundi 6 janvier dès 13 h



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental
au 01 64 25 07 30.
Maison des Solidarités
16, place Edmond Rotschild
à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.



PANNEAUPOCKET

Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie
*Nous y publions toute information relative à la mairie
et tous les événements de nos associations. Les
informations et événements sont notifiés en temps réel.*

Plus d'informations sur le site
<https://www.panneaupocket.com>

*Les articles concernant Champeaux sont également consul-
tables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)*

LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)
Courriel : j.secretariat@champeaux77.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MAIRIE

16 rue du Cloître 01 60 66 91 88
Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

RPI : Ancienne Mairie, 18 rue du Cloître
Joignable par courriel (secretariat@sirpacsm.fr) ou par téléphone au 01 60 66 96 47, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 ou en mairie mardi et vendredi matin.
Site Internet : <https://www.sirpacsm.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie ou ccas@champeaux77.fr
Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

AGENCE POSTALE

2 rue Guillaume de Champeaux
3631 (appel non surtaxé)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi
Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

- **MÉDECIN**
Docteur MONCHI
9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Mme SYLVAIN FIERIN
1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES**
Mmes CARDENNE et VOISIN
14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentendants : 114
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33 ou 3115
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VEOLIA EAU (urgences techniques) : 09 69 368 624
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119
- MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES : composez le 3977

COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** : 15 place du Marché, tél. 01.60.66.91.55
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :
8 rue de la Ferronnerie : Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
8 place du Marché, tél. 01 60 66 94 46,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
dimanche de 9 h à 13 h
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :
3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10
Lundi, samedi : 9h à 17h, mardi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01 64 25 18 34
- **LE RITUEL** – Institut de Beauté
3 rue de la Ferronnerie, tél. : 07 50 12 09 29
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 19 h.